

Octobre 2024

Cession par LMBO

MBA Capital Lille conseille Jérémy Gay pour sa sortie du groupe au profit du franchiseur ANGE et d'un autre actionnaire minoritaire.



Après une quinzaine d'années à la tête du groupe de 6 boulangeries sous franchise ANGE - à Lille et à Valenciennes - Jérémy Gay a décidé de passer le relais tout en restant présent au capital de la structure. Les partenaires ont opté pour une opération de LMBO (Leveraged Management Buy Out) au profit du franchiseur ANGE et d'un minoritaire du GROUPE GAY.

Florent Charlet et Nicolas Bonnel (MBA Capital Lille) ont accompagné les différentes étapes du montage de cette opération jusqu'à sa conclusion en mai 2024.

GROUPE GAY : six boulangeries franchisées ANGE, leader en métropole lilloise

Avec quatre boulangeries sur la métropole lilloise et deux à Valenciennes, le groupe fondé par Jérémy Gay occupe une place significative au sein de la franchise ANGE. Ses emplacements historiques et ses 5 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2023 ont incité ANGE à se porter acquéreur lorsque Jérémy Gay a souhaité céder sa majorité pour s'investir dans d'autres projets professionnels. ANGE est un franchiseur leader de la boulangerie en France avec 250 points de vente.

Une opération de LMBO conseillée par MBA Capital Lille

Pour permettre à Jérémy Gay de quitter ses fonctions opérationnelles tout en conservant un ticket minoritaire, un montage LMBO a été mis en place. Les deux associés-gérants de MBA Capital Lille - Florent Charlet et Nicolas Bonnel - l'ont conseillé, apportant leur expertise sur :

- les négociations avec le franchiseur repreneur autour de la valorisation du GROUPE GAY ;
- l'ingénierie financière permettant une nouvelle répartition des titres entre les parties ;
- la documentation juridique, le mémorandum et la dataroom, pour aboutir à la signature d'une lettre d'intention ;
- le suivi du projet jusqu'au closing.

« Grâce à cette cession via LMBO, Jérémy Gay conserve un rôle de conseil tout en se délestant de la dimension opérationnelle. En outre, cette nouvelle répartition a permis à un associé minoritaire du GROUPE GAY d'être porté comme l'opérateur majoritaire du projet en investissant aux côtés du franchiseur. » Florent Charlet, MBA Capital Lille

Les conseils de l'opération

Conseils vendeur

M&A : Florent CHARLET et Nicolas BONNEL - MBA Capital Lille

Avocat : Guilhem DHUMIÈRES – MDH AVOCATS